

Au combat !

Ça y est, **nous sommes libéré-e-s de toute cette mascarade institutionnelle** que l'on a voulu mettre au même niveau que notre colère sociale et le rapport de force historique construit dans toute la France. Les membres du Conseil Constitutionnel ont très logiquement soutenu celles et ceux qui les ont désigné-e-s. Le Président de la République a, quant à lui, promulgué en pleine nuit cette loi avec une certaine lâcheté. **L'équation est très simple : nous n'avons plus rien à perdre et tout à gagner.** En allant chercher la non application de cette loi injuste et brutale, notre victoire sera encore plus franche et cruciale ... car **maintenant**, c'est à terre que nous devons mettre la Macronie.

S'organiser, durcir ... et garder la tête haute !

Sur nos lieux de travail, les prochaines heures doivent être consacrées à débattre de la manière de poursuivre notre mouvement social. Il est hors de question de baisser les bras car c'est maintenant qu'il faut taper de nouveau, très fort, sur le gouvernement et le patronat. **Nos adversaires n'ont plus d'échappatoire institutionnel pour essayer de dévier notre colère sociale.** Nous sommes dans cette nouvelle séquence qui est l'affrontement total. Avec la promulgation de la loi, les jeux sont faits et la brutalité de cette contre-réforme est indéfendable.

Une bonne nouvelle est tout de même tombée ce samedi. L'arrogance présidentielle va s'exprimer lundi soir à la TV. Inévitablement, la colère va s'amplifier puisque **le Président de la République devrait se taire ... tant qu'il n'a pas retiré sa réforme.**

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL VALIDE
LE REPORT DE L'ÂGE DE DÉPART À 64 ANS ET
REJETTE LA DEMANDE DE RÉFÉRENDUM



Jeudi 20 avril, notre colère doit exploser !



Les fédérations cheminotes se sont réunies en urgence pour échanger sur la situation et **proposer une riposte unitaire** face au hold-up démocratique réalisé par Emmanuel Macron. Elles invitent, dès lundi, les équipes syndicales à mettre en place des plans de bataille locaux **pour construire une journée de mobilisation le 20 avril dans le ferroviaire** ... et converger avec les actions interprofessionnelles.

Alors que 60% des Français souhaitent que les syndicats poursuivent l'appel à la mobilisation, à la SNCF, les taux de grévistes doivent remonter significativement jeudi prochain. Notre colère doit résonner dans toutes les gares ; le corps social cheminot doit montrer qu'il n'a rien lâché ! En se mobilisant, **c'est aussi un message très offensif que nous lançons à la direction SNCF** qui reste toujours à l'affût pour profiter de la situation et continuer de nous imposer sa politique d'austérité !

Notre destin est entre nos mains ! On bloque et on grève encore !



COMMUNIQUÉ UNITAIRE

Paris, 15 avril 2023

UN PRÉSIDENT SEUL CONTRE NOUS !

Depuis plus de trois mois, les travailleuses et travailleurs se mobilisent contre la réforme injuste des retraites.

Les cheminots de leur côté sont rentrés en grève reconductible depuis le 07 mars dernier.

Si l'impact de la grève pèse financièrement, la détermination est intacte ! La promulgation nocturne de la loi ne change rien du tout à notre combat.

Nous ne passerons pas à autre chose tant que cette loi n'est pas abandonnée.

Depuis le 10 janvier dernier, date de la présentation du contenu de la réforme des retraites par la Première ministre, les organisations syndicales dénoncent, arguments à l'appui, l'injustice de la réforme que rien ne justifie.

À l'instar de l'intersyndicale interprofessionnelle, les Fédérations syndicales CGT Cheminots, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT Cheminots, unies et déterminées, ont mis en exergue la brutalité de la réforme qui imposerait à une très grande partie des travailleuses et travailleurs de travailler deux ans de plus. Elles ont aussi pointé les mensonges du gouvernement qui, au travers de ses éléments de langage, nous a fait un bras d'honneur.

Les mobilisations restent importantes, le rejet d'une grande partie de la population reste toujours aussi fort, et notre engagement dans ce conflit n'est pas vain. Nous devons être fiers de résister, fiers aussi de convaincre par nos analyses et arguments, de la nocivité du texte gouvernemental.

Après la validation de la loi par le Conseil constitutionnel hier, le président de la République a promulgué la loi dans la nuit du 14 au 15 avril !

La violence sociale, orchestrée par le gouvernement et le président des riches, nous engage à rester mobilisés. Cumulées à cela, les graves dérives du maintien de l'ordre et la répression syndicale qui s'exacerbent sont significatives de la haine du pouvoir vis-à-vis du mouvement social.

Les fédérations syndicales CGT Cheminots, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT Cheminot appellent les cheminots à se rassembler pour débattre de la situation et à développer la lutte partout en poursuivant la mobilisation.

Elles s'engagent d'ores et déjà à créer les conditions de la réussite d'un 1^{er} mai d'ampleur, par la grève et les manifestations. Elles proposent, comme étape de préparation, de faire du 20 avril prochain une journée d'expression de la colère cheminote organisée et ancrée en proximité y compris dans un cadre interprofessionnel.